

Présentation générale

En plus des 3h hebdomadaires d'anglais, ce dispositif, reconnu par l'académie comme cursus bilingue en langue régionale, propose les horaires hebdomadaires suivants en allemand :

- 4 heures d'allemand (soit 1h de renforcement)
- 1 heure de cours supplémentaires en Discipline Non Linguistique (arts, histoire-géographie...)

Objectifs pédagogiques

L'intégration de cette section permet un temps d'exposition à la langue supplémentaire au sein d'un groupe volontaire et motivé. L'occasion d'acquérir, une meilleure structuration de la langue, l'enrichissement des champs lexicaux ainsi que l'approfondissement des savoir-faire dans les quatre compétences (compréhension de l'oral et de l'écrit, production orale et écrite).

Les élèves ont l'opportunité de participer à des séjours et des échanges à l'étranger.

Les élèves de 3^{ème} pourront se présenter à l'examen de certification KMK et intégrer au lycée le dispositif CertiLingua®, label d'excellence linguistique au lycée

De nombreux atouts dans notre région transfrontalière et européenne !

Comment postuler ?

- Les élèves volontaires doivent compléter une fiche de candidature (remplie par le professeur d'allemand de l'établissement d'origine) et éventuellement passer un entretien oral. Le nombre de places étant limité, ce dossier est déterminant.



Section Européenne

Allemand



2h00 par semaine

